

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 3 avril 2015 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., DUCLOUX, M.M. PRIET, BARRAL, RONDEAU, TILLIER, GOUOT

Absents excusés : Mme CZEKIERDA, M. VIALLET

Le Conseil a :

+ Approuvé le compte administratif 2014 et le compte de gestion qui ont un excédent de 79 659.18 € euros en fonctionnement et un déficit de 6 212.04 € euros en investissement

+ Décidé de ne pas augmenter les taux des taxes habitation et foncière

+ Voté le budget prévisionnel 2015, équilibré avec 251 704 € pour la partie fonctionnement et 86 063 € pour la partie investissement

+ Décidé les subventions suivantes: CFA gueugnon : 30 €, LEGTP CHAROLLES 30 €

+ Voté la dissolution du sivos du collège d'Etang sur Arroux

+ Voté une indemnité de 500 € annuelle à Mme DUCLOUX pour la gestion de la salle des fêtes

+ Accepté de passer une convention avec la préfecture afin de transmettre électroniquement les actes juridiques au contrôle de légalité

+ Autorisé le Maire a effectuer des achats jusqu'à 3000 € sans demande auprès du Conseil Municipal

+ Eté prévenu qu'une classe pouvait être fermée dans le RPI pour la rentrée 2015 : une réunion a été programmée le mardi 14 avril à 20h00 à la garderie de la tagnière

+ Eté prévenu qu'une classe de 6^{ème} et une classe de 5^{ème} vont être fermées au collège d'Etang sur Arroux

- ✚ Accepté de mettre ne place un éclairage sous le préau et les wc extérieurs de l'école
- ✚ Convenu d'un rendez-vous pour la commission voirie samedi 11 avril à 11h

CHARBONNAT, le 10 avril 2015
Le Maire,